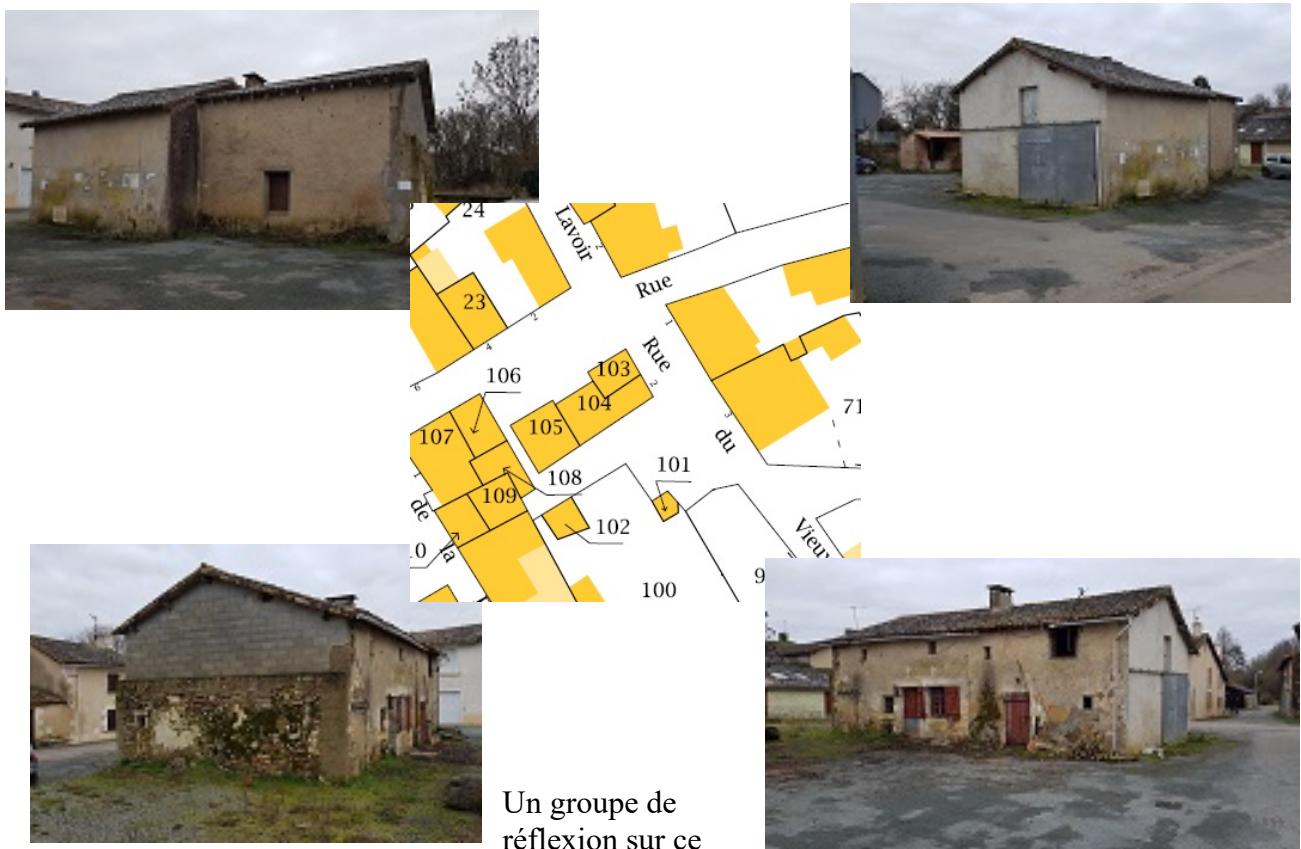


## Le projet Halle de Bourg

La situation actuelle :

La commune est maintenant propriétaire des parcelles bâties 103 et 104. Le bâti 105 n'existe plus.



Le projet a été mis en place en 2017 et il a élaboré un cahier des charges sur ce que pourrait être la halle de bourg et plus globalement l'aménagement du centre bourg. A savoir, un lieu ouvert, polyvalent, respectueux du passé et écologique au sens d'utilisation de matériaux locaux :

- un café associatif ouvert à tous périodiquement et éventuellement lors des événements culturels ou festifs organisés au village
- le lieu complémentaire du four à pain soit pour la vente de pain, soit pour des manifestations autour du four (fête des voisins, réunions diverses)
- un lieu d'expositions notamment photographiques et de manifestations culturelles, notamment musicales
- un lieu d'arrêt pour les bus scolaires
- un marché pour les producteurs locaux éleveurs, maraîchers ou marchands ambulants ou des brocantes
- un lieu de rencontres notamment pour les jeunes bénéficiant ainsi d'un Wi Fi gratuit et public

Sur la partie halle de bourg, une architecte, Eline Bordier (Béruges) a été contactée et souhaitait présenter son projet aux habitants de Saint Germier. Le protocole sanitaire actuel n'autorise pas ce type de réunion.

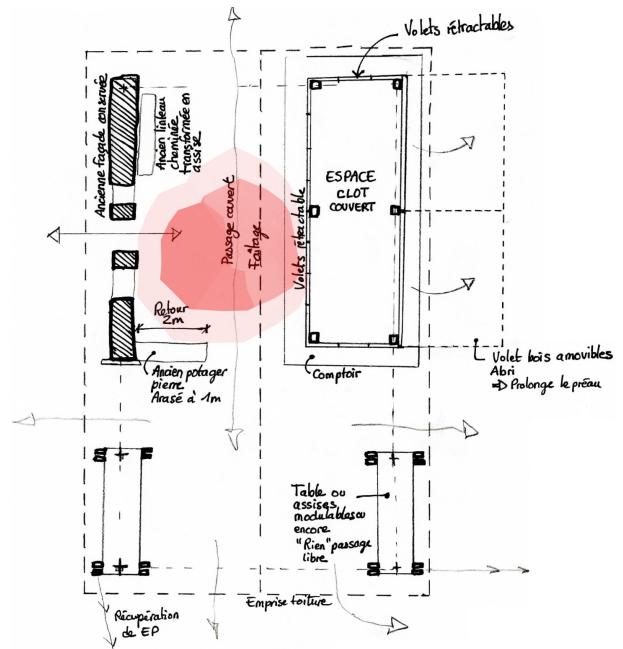
Ce projet a été chiffré et la commune a déjà obtenu des subventions, cela est détaillé sur le site de la commune. Les travaux pourraient donc commencer rapidement.

Nous vous proposons de consulter ce projet plus en détail le samedi matin 23 janvier 2021 à partir de 9h à la salle des fêtes et de nous faire part de vos remarques, critiques et propositions éventuelles, bien entendu en respectant le protocole sanitaire en vigueur à cette époque. La page suivante présente une partie de ce projet.

## Les grandes lignes du projet.



Vues côté rue, volets fermé, volets ouverts.



Emprise au sol, rectangle 15,18 sur 8,20 m  
En bleu, l'emprise des bâtiments existants

Vue du dessus du projet de halle.



L'ensemble du projet sera consultable en mairie à partir du 14 janvier 2021.